

## Sommaire

Cérémonie du 08 Juin (p.1)  
Associations (p.1.2)  
Ça nous concerne (p.2.3.4)  
Zoom sur la commune (p.4.5)  
Etat Civil (p.5)  
Les finances communales  
(p.6.7.8)  
Tourisme et Culture (p.8)  
Environnement, santé (p.9)  
La fête cantonale (p.10)

# MONTCARET



*Bulletin municipal—Edition N°02-2023*

## Dévoilement des plaques au monument aux morts

### **Le 08 Juin Journée nationale d'Indochine.**

A l'initiative de Monsieur Jean-Thierry Lansade, Maire de Montcaret et Frédéric Gontier, Président du Souvenir Français de la Dordogne, s'est tenue une cérémonie de dévoilement des nouvelles plaques du monument aux Morts de Montcaret. 21 noms ont été ainsi rajoutés sur le monument, grâce aux recherches du Souvenir Français.



Cet évènement a également été l'occasion de rendre hommage aux soldats de la commune tombés en Indochine.

Étaient présents : J-Thierry Lansade, Maire de Montcaret,  
J-Charles Jobart, Sous-préfet de Bergerac  
F. Gontier, Président du comité de Bergerac du Souvenir Français  
LCL. Dominique Poireau, Délégué militaire départemental



de la Dordogne

Christophe Cathus, Conseiller régional, Christel Defoulny, Conseillère départementale  
Eric Fretillère, Conseiller départemental, Serge Mérillou Sénateur, Thierry Boidé, Président de la CDC Montaigne, Montravel et Gurçon, CES. M-Cyril Gibiot, Cdt la compagnie de Gendarmerie de Bergerac  
Major Cédric Blois commandant la communauté de brigades de Vélines, ainsi que de nombreux élus locaux et des habitants de la commune.

A l'issue de la cérémonie un apéritif dînatoire a été servi à la salle des Fêtes.

Le discours du Maire est en ligne sur le site de la commune : [MONTCARET.FR](http://MONTCARET.FR).



## Les Associations

### **Comité des fêtes de Montcaret**

Les 4, 5 et 6 août 2023, le Comité des Fêtes a organisé la Fête Locale.

Fête Foraine.

### **Dimanche 06 Août**

Randonnée pédestre.

16ème rassemblement Véhicules historiques de Collection. Exposition tracteurs anciens

Balade cartographique en voiture ancienne, engagement par équipage.

Marché gourmand - Feu d'artifice

Président : Christophe PRIGENT- Secrétaire : Mélanie BORNERIE – Trésorier : Bernard THOMAS.

**L'équipe de rédaction :** Thierry LANSADE - Claude FEUILLET- Marie-Pierre POUGET  
Françoise EYMARD - Patrick RAIMBAULT - Marie-Catherine ROHOF

## **A Ton Rythme**

A Ton Rythme vous invite à franchir le pas.

On danse en solo, mais surtout en groupe, ensemble, et en tout cas jamais seul(e) devant un ordinateur, sur une grande variété de musiques, de styles de danses : **cha cha cha, rumba, charleston,**



**mambo,  
reggae,  
foxtrot, disco,  
danses  
irlandaises,  
samba ,  
salsa,  
bachata,  
valse ,  
tango...**

**et les incontournables classiques du madison....**

A Ton Rythme, c'est tous les jeudis à partir de 19h à la salle des fêtes de Montcaret. Venez nous retrouver.

**DANSES EN LIGNE**

**TOUS LES JEUDIS** | **SALLE DES FÊTES 24230 MONTCARET** | **19H00 20H30**  
Soumis aux règles covid 19

Contact: CECILE 06 87 52 59 49

PAS BESOIN D'UN PARTENAIRE DE DANSE

## **Pétanque loisirs Montcaret**



**Bienvenus aux jeunes amateurs de pétanque.**

Les jeunes et les moins jeunes ont toujours plaisir à se retrouver le mercredi ou le vendredi après-midi de 15 heures à 18 heures.



## **Association TEDUA**

« Ce fût un plaisir d'entrer dans ce cercle de la ruralité et d'être accueilli pour créer notre rêverie. Et nous permettre de distiller la poésie de la Mythologie du Phare Flottant que le public de cette 17ème fête cantonale a eu l'air d'apprécier à sa juste valeur.

Merci, à Jean Thierry Lansade, Claude Feuillet, Marie Pierre Pouget et Colette Lagorce pour leur soutien et leur aide, et merci à tous les participants qui ont fabriqué, cousu, construit, ouvert le local, conduit et défilé avec nous. »

Il a été passé approximativement 150 heures de construction, de création, de communication, de logistiques par 20 bénévoles, portés par Cynthia et Jonathan de l'Association TEDUA.

## **Ça nous concerne**

### **Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plui**

Par délibération en date du 19 juin 2023, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson a approuvé la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ayant valeur de SCoT sur son territoire.

Ladite délibération a été affichée au siège de l'EPCI et des mairies des communes membres pendant un mois.

Le dossier de la modification simplifiée du PLUi est tenu à la disposition du public :

- en version papier et dématérialisée aux bureaux de la CDC de Villefranche de Lonchat, 58 Route des Étangs (24610) aux jours et heures d'ouverture,
- sur le site internet de la Communauté de Communes (<https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr/plui-approbation.html>),
- en version dématérialisée dans les mairies des communes membres de la CDC aux heures d'ouverture.

Une version papier du zonage sera disponible dans chaque commune pour son périmètre,

- à la préfecture de la Dordogne.

### **Attribution des subventions aux Associations par la Communauté des Communes.**

#### **BONNEVILLE**

MOSAÏQUES Côté Jardin 2023 - Du 22 au 25/06/2023 Budget 22 306,00 € Subvention 2 500,00 €.

#### **CARSAC DE GURSON**

Musicalement Vôte Les Musicales de CARSAC DE GURSON - 07/05/2023

Budget 6 400,00 € Subvention 1 600,00 €.

#### **LAMOTHE-MONTRAVEL**

AMIS DE LA MÉDIATHÈQUE QUARTIER LATIN DU BÉNIN Marché Africain - 26/11/2023

Budget 1 460,00 € Subvention 365,00 €.

#### **MINZAC**

SPORT AUTO MINZAC Finale nationale de Poursuite sur terre - 19 et 20/08/2023

Budget 25 710,00 € Subvention 2 500,00 €.

#### **SAINT GÉRAUD DE CORPS**

ARRREUH FESTIV'18 - 04/06/2023 Budget 2 750,00 € Subvention 687,50 €.

Mardi'guettes ! 2023 - 12 et 26/07/2023 Budget 3 650,00 € Subvention 912,50 €.

Comité Rural La Foulée des Tourterelles - 15/08/2023 Budget 5 555,00 € Subvention 1 388,75 €.

#### **ST MARTIN DE GURSON**

INDIANA COUNTRY Marché artisanal - 19/08/2023 Budget 1 520,00 € Subvention 380,00 €.

Festival Rockabilly - 16 et 17/09/2023 Budget 5 050,00 € Subvention 1 262,50 €.

#### **ST MÉARD DE GURÇON**

MUSIQUES EN MONTRAVEL FESTIVAL CLASSIQUE - Du 21 au 23/07/2023

Budget 34 000,00 € Subvention 2 500,00 €.

CLUB DES RAPID'EAUX Randonnée pédestre et festive de Montravel - 21/05/2023

Budget 4 900,00 € Subvention 833,50 €.

#### **VÉLINES**

AUTO-CROSS D'AQUITAINE Montée Historique 08/05/2023

Budget 18 296,18 € Subvention 2 500,00 €

RUGBY CLUB VÉLINOIS LES 50 ANS DU RCV - 13/05/2023

Budget 11 675,00 € Subvention 2 500,00 €

CAFAT Vélignes Génération JO 2024 - 08 et 09/09/2023

Budget 14 300,00 € Subvention 2 500,00 €

#### **VILLEFRANCHE DE LONCHAT**

LES AMIS DU MUSÉE HOLOGRAMME MONTAIGNE

Budget 26 520,00 € Subvention 2 500,00 €

CLUB DE THEATRE LOUS DIABLISSOUS RENCONTRE 13ème édition - Du 17 au 19/11/2023

Budget 4 750,00 € Subvention 1 187,50 €

LES BUTINEURS DU BONHEUR FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - 05 et 06/08/2023

Budget 3 000,00 € Subvention 600,00 €

**TOTAL 26 717,25 €**

### **Les aides départementales à l'habitat au 1er mars 2023**

L'Observatoire Départemental de l'Habitat (Dordogne), a mis en place à compter du 1er mars 2023, de nouvelles aides aux travaux : [habitat.dordogne.fr](http://habitat.dordogne.fr)

- Aide départementale « Chaleur renouvelable »
- Aide départementale aux travaux de mise en conformité électrique
- Aide départementale aux travaux de mise aux normes d'un assainissement individuel
- Aide départementale à la réfection des toitures

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter le 05 53 45 45 80 ou [cd24.habitat-aides@dordogne.fr](mailto:cd24.habitat-aides@dordogne.fr)

## **Zoom sur la commune**

### **DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Subventions voyages scolaires**

Le Maire informe le Conseil Municipal que différents Collèges sollicitent une participation financière de la commune pour l'organisation de voyages pédagogiques et propose de participer à hauteur de 20 € par élève.

- **Le Collège de Vélines** a organisé un voyage pédagogique sur le thème de la « Provence Romaine » du 02 au 05 mai 2023. Dix élèves de la Commune sont concernés par ce voyage. Une subvention de 200 € est attribuée.
- **Le Collège de LUSSAC** a organisé un voyage pédagogique au centre de la culture à Nantes du 15 au 17 mai 2023. Un élève de la Commune est concerné par ce voyage. Une subvention de 20 € est attribuée.
- **La Maison Familiale Rurale de Vanxains** sollicite une subvention pour les aider dans leur tâche éducative, amélioration des équipements, voyage d'études. Deux élèves de la Commune sont scolarisés dans cet établissement. Une subvention de 40 € est attribuée.

#### **Rénovation plaques monument aux morts**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les plaques du monument aux morts sont rénovées. L'association du Souvenir Français nous accompagne dans cette action et nous subventionne à hauteur de 400 €. L'office National des Anciens Combattants pourra aussi nous subventionner.

#### **Distribution du bulletin municipal**

Le bulletin municipal du printemps a été distribué par les services postaux du fait de l'absence d'un agent, et de ce fait aucune distribution n'a été faite pour les résidences secondaires et les boîtes aux lettres avec la mention « stop pub ».

Le bulletin est consultable sur le site internet de la commune.

#### **Subventions aux associations de la commune**

Sur proposition de la commission Associations, le Conseil Municipal a attribué aux Associations qui en ont fait la demande les subventions suivantes pour 2023 :

Comité des Fêtes : 500 € Ass Ria Pita : 100 € Ass A ton rythme : 60 €.

Judo/Dojo : 400.00 € Ligue contre le cancer : 50.00 €

Croix Rouge : 50.00 € Amicale sportive Gensac /Montcaret : 2 000.00 €

Secours Catholique : 200.00 € ACCA Chasse : 800.00 € Coopérative scolaire : 650.00 € Association des Parents d'Elèves : 950.00 € L'hameçon Lamothais : 100.00 €

Le souvenir Français : 50.00 € Association jeunes sapeurs-pompiers Castillon : 50.00 €

Cyclo club : 50.00 € Les Amis de la couture : 100.00 € Le Théâtre copain d'accord : 100 €

Fondation du Patrimoine : 120.00 € Comité de Jumelage : 50.00 € France Alzheimer : 50.00 €

Sclérose en plaque : 50.00 € Boules au nez (Clowns à l'hôpital): 50.00 €

#### **Choix illuminations de Noël**

Le Conseil Municipal a retenu la proposition de la STE BREZAC, les illuminations seront mises en place au moment des Fêtes de Noël sur le RD 936 et à l'intérieur du village.

Contrat triennal (fournitures, poses et déposes des illuminations) pour la somme de 3 064.50 € par an. Pour égayer notre commune au moment des fêtes, nous aimerions ajouter devant la Mairie, place Tournier, près de l'Eglise et dans tous les hameaux, des décorations créées par les habitants de la commune. Toutes les propositions seront les bienvenues.

### **Choix du feu d'artifice fête locale**

Le Conseil Municipal a validé le devis de la STE PYROMA de Fougueyrolles qui nous propose un Spectacle pyrotechnique avec sonorisation pour un montant de 2500 €.

### **Fleurissement de la commune**

Chaque année, la commission fleurissement se charge des plantations en choisissant des variétés qui nécessitent un arrosage minimum, tout comme celles réalisées le long du RD 936 et à l'intérieur du village dans le cadre de l'aménagement du Bourg par l'entreprise mandatée par la Communauté des Communes.

A la demande de Monsieur le Maire nous envisageons la plantation de plantes grasses.

Les agents communaux s'efforcent d'entretenir les espaces publics au mieux, selon leur emploi du temps. Nous espérons que les riverains du RD 936 ou à l'intérieur du village auront à cœur de faire de même en bordure de route.



### **Entretien de la commune**

Malgré nos explications lors des derniers bulletins, nous sommes obligés de rappeler à quelques administrés de ne pas inonder les services de la mairie d'appels téléphoniques au sujet de l'entretien de la voirie communale.

Dès que les services de la voirie de la CDC ou les entreprises habilitées mettent une roue sur le sol communal, c'est un flot d'appels d'administrés inquiets de ne pas voir leur petit environnement traité.

Nous vous rappelons que :



- pour le curage des fossés et l'élagage des arbres, la CDC ne peut faire qu'une partie de la commune chaque année, devant intervenir sur les 18 communes de notre CDC.

- pour le nettoyage des voies et chemins, les entreprises ne peuvent pas lors de leur première heure de présence sur la commune, travailler sur les 44 km de voirie en même temps.

Ne soyez pas impatients, votre tour viendra.

### **Rappel entretien des terrains**

Après les feux de forêts ou de végétation dévastateurs de l'an passé, nous vous rappelons que vous avez l'obligation de débroussailler ou de tondre votre terrain afin d'éviter la propagation en cas d'incendie et ainsi vous protéger, vous et votre voisinage. **Nous comptons sur la participation de tous.**

## **Etat civil**

### **Nous leur souhaitons la bienvenue :**

Lina MOLITOR POMMIER

Yassir RACHIDI

### **Nous avons une pensée pour eux :**

Mme Yvette BERGER Née BONNAMY

Mme Nicole, Micheline SIROUR Née GAILLARDOU

### **Ils se sont unis :**

Loïc VANNEAUD et Antoinette, Barbara FARGEAS.

Vincent, Pierre, Gabriel, Eugène BOUCARD et Marina, Céline TREPAUD.

Ghislain, Yohann, Marcel NOËL et Audrey, Virginie, Marie KLERSCH.

Pierrick, Jacques, Joseph MERCADIER et Mailys, Jeanine, Clothilde PIRAVEAU.

Laurent, Aristide VILLEREGNIER et Céline REYDY.

# Finances communales

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011- charges à caractère général	208 747,63	013-Atténuation des charges	28 421,63
012-charges du personnel	370 703,25	70-Produits des services	47 726,71
014-Atténuation des produits	67 233,00	73-impôts et taxes	498 174,82
65-autres charges courantes	109 428,05	74-dotations subventions	327 175,72
66-remboursement intérêts emprunts	15 504,49	75-autres produits de gestion	14 547,51
67-charges exceptionnelles		77-Produits exceptionnels	
022-dépenses imprévues		78- Reprises sur amort, et provisions	1 352,51
68-Dotations	1 666,53	TOTAL	
042-amortissement EP	969,30		
<b>TOTAL</b>	<b>774 252,25</b>		<b>917 398,90</b>
<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
016- remboursement emprunt	58 923,94	1641 Emprunt enfouissement Bourg	300 000,00
165- dépôt cautionnement		1068 - Excédent capitalisé	174 355,19
20- élaboration PAVE	4 200,00	10226- Taxe aménagement	11 242,86
20- Etudes - Concession Logiciel	5 384,40	13 - Subventions	
20- Réseaux terrains	19 297,47	Salle des Fêtes	301 696,85
20- Enfouissement Enedis	68 890,56	Toilettes publiques	39 271,70
21-23 TRAVAUX ET MATERIEL		Huisseries stades	2 766,10
ECOLE - Vidéoprojecteur -Ordi	4 414,70	ECOLE (Plan relance)	3 856,69
SALLE DES FETES (Solde honoraires)	24 421,01	040- AMORTISSEMENTS	1 666,53
Poutre de la Scène	3 625,73		
Rideaux de la salle des fêtes	4 273,96		
EGLISE- chauffage-électricité	10 546,74		
ANCIENNE POSTE (Honoraires architecte)	10 980,90		
TOILETTES PUBLIQUES	83 873,51		
TRAVERSES TERRAIN DE PETANQUE	1 591,20		
CAMERAS VIDEO PROTECTION	14 400,00		
AMENAGEMENT DU BOURG	2524,80		
POSE COMPTEUR BORNE FORAIN	340,56		
STADE (Huisseries-crèpine- alarme)	19 633,02		
<b>TOTAL</b>	<b>337 322,50</b>	<b>TOTAL</b>	<b>948 349,43</b>

		<b>RESULTAT</b>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	143 146,65	<b>INVESTISSEMENT</b>	611 026,93
<b>Excédent reporté</b>	175 000,00	<b>Excédent reporté</b>	62 450,10
Total excédent à affecter	<b>318 146,65</b>	Total excédent à reporter	<b>673 477,03</b>
1068 recettes investissement	143 146.65 €	Solde des restes à réaliser	-187 085.29 €
002 recettes fonctionnement	175 000.00 €		

Le compte administratif 2022 fait apparaître un excédent cumulé Fonctionnement et Investissement de **754 173,58 € Excédents reportés 237 450.10 € TOTAL 991 623.68 €**

Le solde des restes à réaliser en investissement (dépenses engagées – les subventions attendues pour les travaux de la Salle des Fêtes et de l’Ancienne poste) génère **un besoin de financement de 187 085.29 €.**

**BUDGET 2023 voté par le Conseil Municipal**

**La Section de fonctionnement : 1 052 303.00 €      La section d’investissement : 1 465 732.00 €**

**TRAVAUX REALISES ET PREVUS**

Enfouissement des réseaux télécom et électricité du bourg
Aménagement paysager du bourg
Vidéoprotection
Réhabilitation de l’ancienne poste
Mise en lumière de l’Eglise
Jeu extérieur Ecole
Laveuse salle des fêtes
Borne fixe Forains sur le parking de la salle des Fêtes
Réfection plaques monument aux morts

Réseau pluvial route du Nodin
Bornes incendie
Réfection de la Passerelle SNCF
Semoir
Conteneur d’eau pour arrosage
Travaux dégâts des eaux Bibliothèque-Ecole
Réfection logements locatifs
Achat terrain SNCF (terrain de pétanque)
Rénovation toilettes de la Mairie

**Capital des emprunts en cours : 63 996.91 € Court Terme de 508 000 € qui a été remboursé en mai 2023.**

**Intérêts des emprunts : 20 830 €**

En 2023, un Prêt relais de 255 000 € sera réalisé auprès du Crédit Agricole pour financer les travaux de rénovation de l’ancienne poste, en attendant de percevoir les subventions et le remboursement de TVA.

**Vote des taux d’imposition / Produit attendu : 414 261 €**

- **Taxe d’habitation résidence secondaire** : 11.02 %
- **Taxe foncière bâtie** : 35,23 % (9,25 % taux communal + 25,98 % taux départemental 2020)
- **Taxe foncière non bâtie** : 39,92 %
- **CFE- Contribution des entreprises** en dehors des zones d’activités de la CDC : 16,17 %

En application de la loi de Finances, la taxe d’Habitation sur les résidences principales a été supprimée depuis 2020. L’état compense totalement cette suppression de recettes, les communes perçoivent une somme équivalente au montant de la taxe.

En 2021, l’État a effectué le transfert de la Taxe Foncière des propriétés bâties du département sur les communes.

En 2023, le Conseil Municipal a voté le taux de la taxe d’habitation sur les résidences secondaires.

La base de calcul a été augmenté de 7.1% par l’Etat ce qui entrainera une augmentation de vos taxes 2023.

***Vous n’aurez aucune augmentation au niveau des taux appliqués par la commune, inchangés depuis 2016.***

<b>BILAN TRAVAUX SALLE DES FETES 2020/2023</b>		
Maçonnerie -vrd	Vlpt	267 644,40 €
Bardages extérieurs	Ateliers du bois maitrise	240 229,27 €
Menuiseries alu	Valbusa	86 670,80 €
Planchers menuiseries bois	So ge me	60 338,28 €
Plafonds - plâtrerie	Nadal	87 353,77 €
Peintures	Marcillac	36 549,66 €
Carrelages	Belluzzo	51 930,84 €

Lacour	Bar en chêne	2 189,00 €
Ascenseur	Dutreix schindler	25 140,00 €
Electricité -chauffage-clim	Mazieres	95 356,66 €
Plomberie sanitaires	Vaudou et prigonrieux plomb	97 689,63 €
Extincteurs	Préবাদis	1 685,40 €
Pose compteur tarif jaune	Enedis	2 240,56 €
Pose système désenfumage	Lts	1 693,80 €
Agencement espace traiteur et bar	Froid cuisine Périgord	32 409,08 €
	<b>Total des travaux</b>	<b>1 089 121.15 €</b>
Architecte	Cabinet Marty bordeaux	70 928,55 €
Annonce appel à concurrence	La vie économique	216,00 €
Vérification travaux électricité	Cabinet Cesti	18 482,13 €
Bureau contrôle travaux	Socotec	10 518,58 €
Diagnostic termites	Diagnostic habitat	1 710,00 €
Etude de sol agrandissement	Optisol	2 320,92 €
	<b>Total des honoraires</b>	<b>104 176.18 €</b>
<b>Plan de financement définitif</b>		
	<b>Montant des travaux TTC</b>	
	<b>1 193 297.33 €</b>	
Subvention DETR Etat	179 842,94	
Subvention du Département	138 263,80 €	
Subvention de la Communauté des Communes	69 131 ,90 €	
Remboursement TVA	190 432,08 €	
<b>Total des subventions et remboursement TVA</b>	<b>577 670.22 €</b>	
Emprunt auprès de la Caisses des Dépôts au Taux 0,75%	350 000,00 €	
Sur 15 ans. Annuité 24 688.40 €		
<b>Autofinancement</b>	<b>265 626.61 €</b>	
Dans l'attente des subventions, un emprunt à court terme de 508 000 € a été réalisé auprès de la Banque postale au taux de 0.95% totalement remboursé en Mai 2023.		

## Tourisme et culture



Un nouvel atout touristique et culturel pour la commune de Montcaret

La rénovation de l'ancienne Poste et la création d'un atelier pour recevoir les artistes en Résidence seront prochainement achevées. La commune de Montcaret disposera d'un gîte touristique aménagé au rez de chaussée pour des personnes à mobilité réduite. Les résidences d'artistes en art plastique seront gérées par une association culturelle dont le siège est à la mairie de Montcaret, en partenariat avec l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

### Mairie de MONTCARET

19 rue de la Villa Gallo-Romaine 24230 MONTCARET

**Horaires d'ouverture : Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
et le Mercredi de 9h à 12h**

**Email : mairie-montcaret@wanadoo.fr**

**Horaires de LA POSTE : De 9h à 11h45 tous les jours.**